



# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

## 15 octobre 2022

Le 15/10/ 2022 à 10h30, les membres de l'association Solidarité Lorraine Afrique régulièrement convoqués se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à Metz, local de l'UNASS.

Présents : Jean-Luc, Martine, Michel, Lucette, Roselyne, Jean, Franck, Gustavo, Daniel, Lucien, Gilles, Claude, Corinne, Cyrille.

Membres excusés, Pierre Batsch, Nadia Albers, Guy Sizarols et Pierre Huber

Le président remercie l'assemblée et présente les excuses de membres absents.

Une feuille d'émargement a été établie et annexée au Compte rendu servant de procès-verbal.

Le Président en profite pour rapporter également les salutations d'autres représentants d'associations amies et partenaires.

L'assemblée est présidée par Jean-Luc BURGAIN.

L'ordre du jour fixé dans la convocation est adopté.

Accueil et formalités

1- Rapport moral et d'activités

2- Rapport financier

3- renouvellement du CA et du Bureau

3- Perspectives 2022/2023

4- Manifestations caritatives, projets au Togo

5- Autres initiatives solidaires

6 Renouvellement des membres du CA

Parole à l'Assemblée et invités

Divers

12h30 cocktail de la fraternité

1

**Siège social 12 RUE DE LA GARE 57160 MOULINS LES METZ 06 86 49 31 39 [solidalor@orange.fr](mailto:solidalor@orange.fr)**

**Affiliée au CAP Togo** *collectif d'Association pour le Togo* - **Antenne à Lomé SOLA TOGO BP 13780 LOMÉ**

Inscrite le 6 novembre 2006 au registre des associations du Tribunal d'instance de Metz sous le volume 143 – folio 17

SIRET 801 340 316 00018

IBAN FR76 1513 5005 0008 0013 3326 938

CAISSE EPARGNE LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNE



## 1<sup>er</sup> point : Rapport moral et d'activité

Le président rappelle l'historique et l'objet social de l'association aux nouveaux adhérents qui nous ont rejoint. En particulier le but de développer des projets en lien avec la santé et l'éducation tout en favorisant la compréhension réciproque des cultures africaines et européennes.

Également elle permet d'établir des liens de fraternité, de solidarité et de générosité. Il rappelle également que pour que nos actions portent sur le développement durable au TOGO et le développement informel et du micro crédit.

De plus l'objet social de social a pour but d'opérer des transferts de compétences dans le domaine artisanal, sanitaire, éducatif et culturel.

Enfin il permet de participer au financement de projets locaux en liaison avec SOLA Togo.

Les modes d'actions sont organisation d'actions et activités caritatives, partenariat avec des associations. Les évènements organisés (type brocante et ventes d'objets togolais).

Pour mémoire, afin accélérer le financement du projet, Sola organise des soirées musicales le dernier samedi de chaque mois. Des artistes se produisent gratuitement pour ces occasions.

Aussi Sola co-finance ses projets en liant des partenariats avec des associations amies.

Le président Jean-Luc Burgain retrace les temps forts des années 2020-21 (voir pps en PJ). La crise sanitaire a fortement impacté les activités régulières de SOLA et les déplacements internationaux.

Pour mener à bien ses actions, SOLA profite de ses réseaux constitués d'associations solidaires et partenaires économiques et notamment l'UNASS Solidarité, Mi Né Novissi, CAP TOGO, Oui Vivre En Outre Seille, Soutien et Protection de l'Enfance en Souffrance (SPES), Espoir Vie Togo (EVT) et CICCA.

Point sur les conteneurs, participations

Beaucoup de difficultés de sortir le dernier conteneur en octobre 2022. L'ensemble des charges de transport, de dédouanement et portuaires approche les 10 000€. SOLA a décidé dans ce contexte économique défavorable d'arrêter d'envoyer des objets par conteneur. Il devient impossible de maîtriser les couts et la gestion administrative pour la sortie du port des conteneurs.

**Le rapport moral et d'activité est approuvé à l'unanimité.**

## 2<sup>ème</sup> point : point sur la communication

Le président fait un point sur le site internet « [www.SOLIDALOR.fr](http://www.SOLIDALOR.fr) » et les publicités des soirées gérées par notre webmestre Franck.

Il nous le présente en direct et décrit les pages et les dernières mises à jour.

Le site est mis à jour régulièrement.

Franck nous rappelle qu'il a besoin de contenus.

Un roll up a été créé en liaison avec milenovissi qui est un beau visuel de communication externe

2

**Siège social 12 RUE DE LA GARE 57160 MOULINS LES METZ 06 86 49 31 39 [solidalor@orange.fr](mailto:solidalor@orange.fr)**

**Affiliée au CAP Togo collectif d'Association pour le Togo - Antenne à Lomé SOLA TOGO BP 13780 LOMÉ**

Inscrite le 6 novembre 2006 au registre des associations du Tribunal d'instance de Metz sous le volume 143 – folio 17

SIRET 801 340 316 00018

IBAN FR76 1513 5005 0008 0013 3326 938

CAISSE EPARGNE LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNE



### **3<sup>ème</sup> point : Rapport financier**

Le rapport financier se fait à deux voix ; le comptable et le trésorier

Lucette Berceaux présente les comptes de l'association.

Les dépenses de ces 2 années sont un peu en augmentations de quelques centaines d'euros et s'élèvent à 16 503 €

Les recettes sont de 13 169€ notamment grâce aux recettes des soirées musicales ; de la vente des produits artisanaux togolais. Un produit exceptionnel de 3000 € provient d'un don du Rotary club.

Le trésorier Daniel Berceaux souligne que le report à nouveau était au 31/12/2020 de 5241 et au 31/12/21 de 5445.

Le trésorier nous rapporte des difficultés administratives avec la banque. Il lui était encore impossible jusqu'à lundi 10 octobre de déposer sur notre compte du numéraire.

Le commissaire aux Comptes, Pierre Batsch, ayant procédé à la vérification des pièces comptables, a déclaré la sincérité des comptes. Etant absent excusé, son rapport est lu à l'assemblée par Daniel berceaux. Le rapport du vérificateur aux comptes est approuvé ainsi que les comptes.

**Quitus est donné au trésorier à l'unanimité par l'Assemblée.**

Jean-Luc rappelle que les membres peuvent régler leur cotisation de 15 €.

Ils peuvent également réaliser des dons, y compris aux associations partenaires. Prendre contact directement avec lui pour les modalités.

### **4<sup>ème</sup> point : Renouvellement du Conseil D'Administration et du Bureau**

Jean-Luc Burgain, Lucette Berceaux, Daniel Berceaux, Gilles Thépot, Franck Vaillier, Claude Hamm, Martine Crané, Nadia Albers, sont candidats à leur reconduction dans leurs fonctions respectives

Pierre BATSCH est reconduit aux fonctions de vérificateur aux comptes.

Corinne Kuyé est candidate pour intégrer le CA pour poursuivre l'œuvre de son mari Bili.

Fatahi Kuyé est candidat. Ils sont tous deux intégrés au CA en qualité de personnes qualifiées

Roselyne et Jean Dimanchin ainsi que Lucien Ragaine, cheville ouvrière des soirées caritatives sont proposés et entrent également au CA.

Pour ses nombreux engagements passés, Pierre Hubert souhaite se mettre en retrait. Merci à lui pour son engagement.

### **5<sup>ème</sup> point : Perspectives 2022-2023**

Lucette se propose de tenir un stand SOLA les 26 et 27 novembre 22 (marché de Noël) à la salle EUROPA de Montigny-lès-Metz.

**Siège social 12 RUE DE LA GARE 57160 MOULINS LES METZ 06 86 49 31 39 [solidalor@orange.fr](mailto:solidalor@orange.fr)**

**Affiliée au CAP Togo collectif d'Association pour le Togo - Antenne à Lomé SOLA TOGO BP 13780 LOMÉ**

Inscrite le 6 novembre 2006 au registre des associations du Tribunal d'instance de Metz sous le volume 143 – folio 17

SIRET 801 340 316 00018

IBAN FR76 1513 5005 0008 0013 3326 938

CAISSE EPARGNE LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNE



Un point est fait sur le projet de la case de santé de Kébo - Agou. L'inauguration devrait avoir lieu en novembre 2022 en présence d'une délégation de Sola.

3

Le président amorce un débat sur la philosophie de notre aide à venir.

Nous aurons cofinancé ces 10 dernières années trois équipements majeurs : un groupe scolaire et deux centres de santé.

Ces infrastructures ont toujours besoin de nous pour leur fonctionnement, le maintien en état de leurs équipements et la rétribution des professionnels (paramédicaux et enseignants) qui y interviennent. Aussi notre soutien devrait s'orienter vers d'aide au fonctionnement ; de l'ordre de 1000 € par an pour l'école et de 2000€ par an pour chacun des centres de santé ; soit un global de 5000 € nonobstant d'autres aides ponctuelles possibles (cas du covid par exemple).

Franck rappelle les difficultés au développement en l'absence de l'accès à l'électricité, notamment au groupe scolaire d'Assagmebleta ; ce qui mérite notre attention.

Après avoir remercié tous ceux qui se sont investis dans les activités de SOLA ces 2 dernières années ; ainsi que les 7 groupes musicaux qui nous ont renouvelés leur intention de se reproduire.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 13h.

Un pot de l'amitié et un repas fraternel viennent clore cette belle matinée.

Le président de SOLA  
Jean-Luc BURGAIN

4

**Siège social 12 RUE DE LA GARE 57160 MOULINS LES METZ 06 86 49 31 39 [solidalor@orange.fr](mailto:solidalor@orange.fr)**

**Affiliée au CAP Togo *collectif d'Association pour le Togo* - Antenne à Lomé SOLA TOGO BP 13780 LOMÉ**

Inscrite le 6 novembre 2006 au registre des associations du Tribunal d'instance de Metz sous le volume 143 – folio 17

SIRET 801 340 316 00018

IBAN FR76 1513 5005 0008 0013 3326 938

CAISSE EPARGNE LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNE